

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **87810614.5**

51 Int. Cl. 4: **A44C 5/10 , A44C 11/00**

22 Date de dépôt: **26.10.87**

43 Date de publication de la demande:
03.05.89 Bulletin 89/18

71 Demandeur: **J. P. ECOFFEY S.A.**
Rue du Veyrot 13 C
CH-1217 Meyrin 1 Geneve(CH)

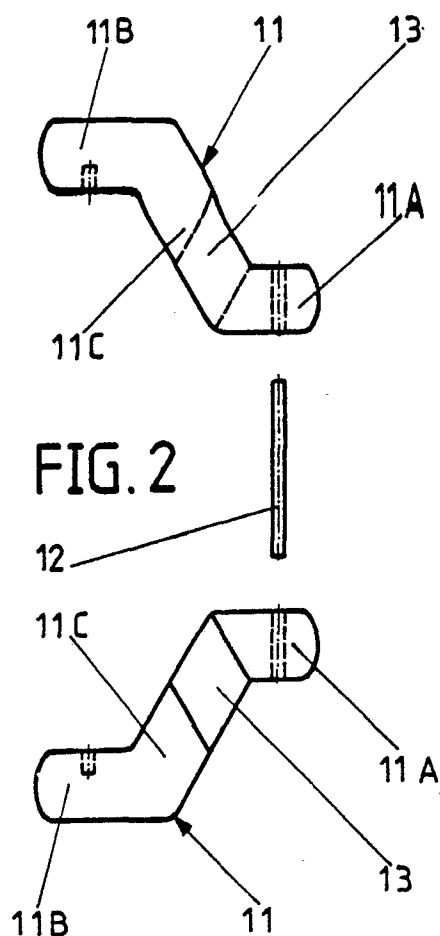
64 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

72 Inventeur: **Castagna, Jean-Claude**
Les Champs Draillants
F-74140 Saint-Cergues/Douvaine(FR)

74 Mandataire: **Charbonnier, Georges R.**
8, Avenue Peschier
CH-1206 Genève(CH)

54 **Pièce d'horlogerie, de bijouterie ou de joaillerie ou partie d'une telle pièce.**

57 La pièce comprend des maillons articulés (10) constitués par deux éléments croisés (11) rendus solidaires l'un de l'autre par l'intermédiaire de deux rainures (13) ménagées respectivement dans chacun d'eux et engagées mutuellement l'une dans l'autre.



PIECE D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE OU D'ORFÈVREURIE OU PARTIE D'UNE TELLE PIECE

La présente invention a pour objet une pièce d'horlogerie, de bijouterie, ou d'orfèvrerie, ou une partie d'une telle pièce.

L'invention est applicable par exemple à un bracelet, notamment un bracelet de montre, un collier, une parure, etc.

Cette pièce ou partie de pièce comprend au moins une rangée de maillons articulés et constitués, pour au moins certains d'entre eux, par au moins deux éléments croisés ou entrecroisés.

Elle est caractérisée par le fait que les deux dits éléments sont rendus solidaires l'un de l'autre, en un lieu de croisement au moins, par l'intermédiaire d'au moins deux rainures ménagées respectivement dans chacun d'entre eux et engagées mutuellement l'une dans l'autre.

Le dessin ci-annexé représente schématiquement et à titre d'exemple deux maillons d'une forme d'exécution constituant un bracelet de montre.

La figure 1 est une vue en plan des deux maillons.

La figure 2 est une vue en plan des composants d'un maillon du bracelet, avant leur montage.

La figure 3 est une vue en coupe selon la ligne III-III de la figure 1.

La figure 4 est une vue illustrant le montage de deux éléments d'un maillon.

Le bracelet représenté fragmentairement au dessin est constitué par des maillons 10 comprenant chacun deux éléments 11 et un axe d'assemblage 12. Les éléments 11 de chaque maillon 10 sont identiques et sont formés chacun d'une partie 11 A et d'une partie 11 B s'étendant parallèlement à l'axe du bracelet, la première au voisinage, la seconde à une certaine distance de cet axe, et par une partie intermédiaire 10 C reliant obliquement les deux parties 10 A et 10 B.

Une rainure transversale 13 est ménagée dans une des faces de la partie intermédiaire 11 C.

Les éléments 11 d'un maillon 10 sont croisés et rendus solidaires par engagements réciproques de leurs rainures 13.

Les maillons adjacents sont articulés entre eux par l'entremise des axes 12 engagés dans des trous qui traversent de part en part les parties 11 A des deux éléments croisés 11 et qui pénètrent dans des trous borgnes que présentent les faces intérieures des parties 11 B des deux éléments croisés 11 du maillon adjacent.

Le montage des maillons successifs s'effectue en chaîne en introduisant d'abord un axe 12 dans les trous alignés des parties 11 A des deux éléments

11 destinés à former un maillon 10, puis en engageant ensuite les extrémités dépassantes de cet axe 12 dans les trous borgnes des parties 11 B des deux éléments 11 du maillon suivant, ces éléments étant positionnés angulairement comme illustré à la figure 4, et enfin en rabattant ces deux derniers éléments dans le plan des éléments précédents en engageant mutuellement leurs rainures 13, puis en répétant ces opérations pour les maillons suivants.

Les **maillons** successifs sont ainsi auto-verrouillés et indémaillables.

On remarquera que les éléments 11 de chaque maillon 10 et, en fait les éléments 11 de tous les maillons 10, sont identiques et alternativement disposés, dans chaque maillon 10, avec la rainure 13 une fois dessus, une fois dessous.

L'invention n'est évidemment pas limitée à la forme d'exécution représentée au dessin.

En particulier, le bracelet pourrait comprendre des éléments intercalés entre les éléments croisés.

On pourrait aussi prévoir des éléments entrecroisés, c'est-à-dire se croisant plusieurs fois. Dans ce cas, les éléments 11 pourraient être rendus solidaires au niveau de chaque croisement ou au niveau de certains croisements seulement.

Revendications

Pièce d'horlogerie, de bijouterie ou de joaillerie, ou partie d'une telle pièce, comprenant au moins une rangée de maillons (10) articulés et constitués, pour au moins certains d'entre eux, par au moins deux éléments (11), croisés ou entrecroisés, caractérisée par le fait que les deux dits éléments (11) sont rendus solidaires l'un de l'autre, en au moins un lieu de croisement, par l'intermédiaire d'au moins deux rainures (13) ménagées respectivement dans chacun d'eux et engagées mutuellement l'une dans l'autre.

2. Pièce selon la revendication 1, caractérisée par le fait que lesdits éléments (11) présentent chacun deux parties (11A, 11B) s'étendant généralement sensiblement parallèlement à l'axe longitudinal de la pièce, la première au voisinage, la seconde à une certaine distance de cet axe, et par une partie intermédiaire (11C) reliant obliquement les deux dites parties (11A, 11B) et dans laquelle est ménagée ladite rainure (13).

3. Pièce selon la revendication 2, caractérisée par le fait que les maillons adjacents (10) comprenant deux éléments (11), croisés ou entrecroisés, sont articulés entre eux par l'intermédiaire d'un axe (12) traversant les premières parties (11A) de cha-

cun des éléments (11) de l'un des maillons (10) et s'engageant dans des trous borgnes pratiqués dans les faces intérieures des secondes parties (11B) de l'autre maillon (10), le tout de manière que les maillons (10) s'auto-verrouillent en chaîne.

5

4. Pièce selon la revendication 1, caractérisée par le fait que lesdits éléments (11) d'un maillon (10) sont identiques.

5. Pièce selon la revendication 4, caractérisée par le fait que lesdits éléments (11) des maillons (10) sont identiques.

10

6. Pièce selon la revendication 1, caractérisée par le fait que les maillons (10) comprennent, outre lesdits éléments (11), des éléments intercalaires.

15

20

25

30

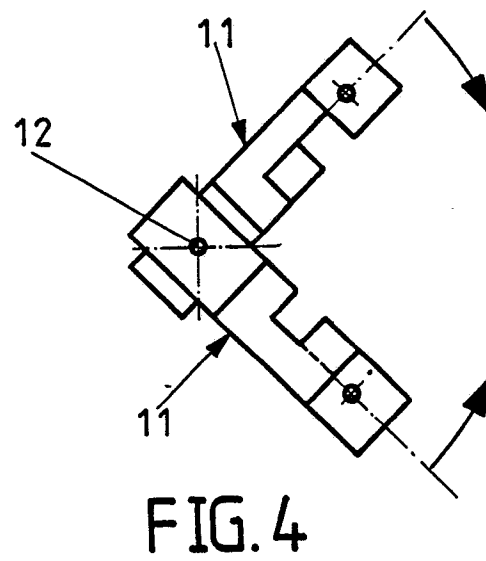
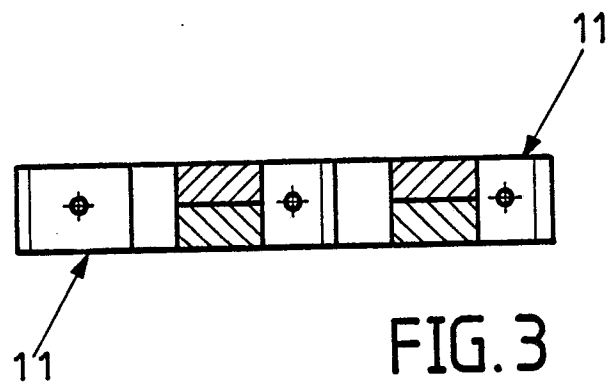
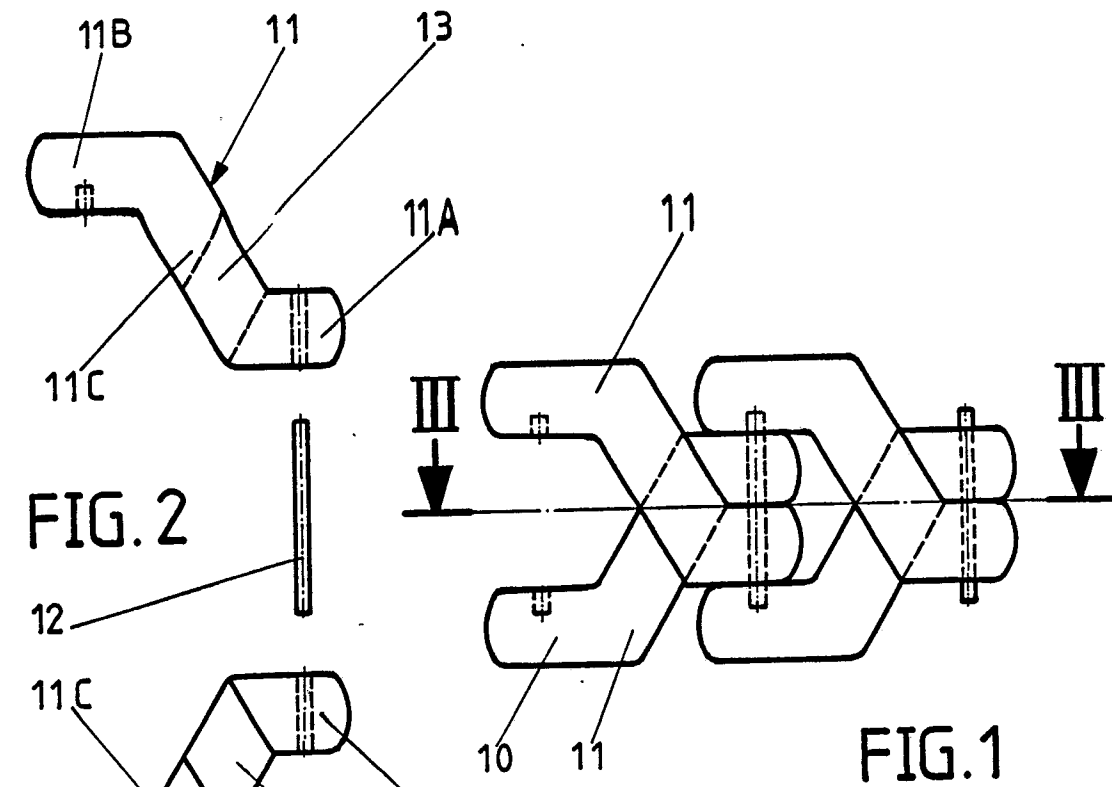
35

40

45

50

55





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 87 81 0614

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	FR-A-1 168 787 (P. GRANDJEAN) * En entier; en particulier figures 4,7 *	1,2,4-6	A 44 C 5/10 A 44 C 11/00
A	US-A-4 594 847 (K. KLIER) ----- -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			A 44 C F 16 G B 21 L
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 24-06-1988	Examineur GARNIER F.M.A.C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			